

Les associations messines réagissent

Alain Carton, secrétaire général de la préfecture, a récemment parlé des associations qui soutenaient les passeurs en aidant les réfugiés. Réactions.

Les membres du Resam, Réseau de solidarité des associations messines, ont avoué « leur stupéfaction » face aux propos tenus par Alain Carton, secrétaire général de la préfecture, dans notre édition du RL du 6 décembre. « L'accusation reste infondée car les associations de solidarité ont toujours rempli leur mission dans le cadre de la loi ».

Les associations, au nombre de quinze, précisent qu'elles ont toujours « dénoncé les pratiques des passeurs, ont toujours réagi dans un but humanitaire et dans l'objectif de préserver la dignité humaine et le respect des droits des personnes ».

Elles ont encore insisté « sur la gratuité des procédures légales de demandes d'asile, affirmant avoir toujours agi en transparence avec les autorités pour tenter d'améliorer les conditions de vie des migrants ».

« Nous avons toujours suppléé aux carences de l'État, notamment en matière de nourriture, d'hygiène et de santé », indiquent-elles tout en rappelant que « le respect des normes d'accueil des demandeurs d'asile en matière d'hébergement et



Photo Gilles WERTZ

d'accompagnement est une compétence de l'État ».

Ces associations souhaitent encore « que la France ne soit plus montrée du doigt en raison de condamnations par la Cour européenne des Droits de l'Homme pour des conditions d'accueil des migrants qui ne respectent pas les règles élémentaires ».

« En Lorraine, poursuivent-elles, comme dans toute la France, sans la contribution des associations de solidarité et des bénévoles agissant sur le terrain, la situation des migrants s'apparenterait à une véritable catastrophe humanitaire. »